

Projet d'établissement 2017-2019

IDENTIFICATION ET CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

Collège Normandie

185 rue Georges Lèques

BP 1746 - 98874 PONT DES FRANÇAIS - NOUMEA

Tel : 41 32 50 Mail : ce.9830538t@ac-noumea.nc

Le collège, implanté à l'emplacement du premier relais de brousse, est situé en banlieue nord de Nouméa, aux frontières de Dumbéa et Mont Dore. Il accueille un public très divers.

Les élèves présents sont essentiellement issus de 5 écoles des quartiers Normandie, TINA, PK6 et PK7.

Alors que le quartier Tina est de type résidentiel, le quartier Normandie est caractérisé par la présence de nombreux logements sociaux, notamment dans la cité Saint Quentin. Cette banlieue Nord de Nouméa a bénéficié d'aménagements urbains au cours des dernières années : développement des services de transport, transformation du quartier Saint Quentin.

Rentrée 2016, le collège a accueilli 580 élèves, dont 74 scolarisés au sein de la SEGPA et 17 bénéficiant des dispositifs ULIS troubles des fonctions cognitives et troubles des fonctions auditives.

Près de 90 % des élèves sont demi-pensionnaires.

L'équipe de direction est constituée d'un directeur, un directeur adjoint, un directeur adjoint chargé de la segpa et un gestionnaire.

L'équipe du pôle Vie Scolaire est constituée d'un Conseiller Principal d'Éducation et de 6 adjoints d'éducation.

Parmi les 50 enseignants présents, 71 % sont titulaires, 59 % ont une ancienneté dans l'établissement inférieure à 3 ans.

11 agents travaillent au sein des unités de restauration, maintenance et entretien.

Élèves et familles bénéficient par ailleurs de la présence d'une infirmière à temps complet, d'une assistante sociale durant 2 jours, d'une éducatrice absentéisme à temps complet, d'une psychologue animant le point écoute (1j/sem.).

En 2015 105 élèves étaient scolarisés en 3^{ème} générale

- 80 % ont obtenu le DNB série générale, 49,5 % avec mention
- 67% ont poursuivi en 2nd GT, 29 % en 2nd PRO

19 scolarisés étaient scolarisés en 3^{ème} PDMF :

- 53 % ont obtenu le DNB série professionnelle, 26% avec mention
- 22 % ont poursuivi en 2nd PRO et 78 % en 1^{ère} CAP

23 élèves étaient scolarisés en 3^{ème} segpa :

- 96 % ont obtenu le CFG
- tous ont obtenu une affectation en CAP. 3 ne se sont pas inscrits ou ont abandonné au cours des premiers mois

Les élèves bénéficient d'un enseignement en LV2 espagnol ou Japonais.

Les élèves volontaires peuvent :

- suivre un enseignement complémentaire *anglais +* en 5^{ème}
- bénéficier des enseignements de la classe euro à partir de la 4^{ème}
- bénéficier des activités de la section sportive Va'a
- suivre l'option DP3 en 3^{ème}
- bénéficier de l'option défense en 3^{ème}
- suivre l'option latin à partir de la 5^{ème}

VISEE DU PROJET

Prenant appui sur le Projet Educatif Calédonien et l'analyse des caractéristiques du collège, nous souhaitons faire évoluer la démarche commune pour répondre aux priorités suivantes :

- Sécuriser les parcours de la 6^{ème} à la 3^{ème} pour permettre à chacun de valider un palier du socle commun
- Favoriser l'expression des compétences et la construction d'un projet personnel d'orientation ambitieux et réaliste
- Développer un comportement citoyen dans le collège et en lien avec l'environnement du collège

AXES ET ACTIONS DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Axe 1 : Améliorer la performance scolaire

● S'adapter aux différents rythmes des élèves pour aboutir à la maîtrise du socle

- Développer la concertation pour harmoniser les pratiques pédagogiques, organiser les services et emplois du temps pour faciliter cette concertation
- Diversifier les situations d'apprentissage et développer des actions transversales et pluridisciplinaires,
- Développer une organisation différenciée des classes et groupes
- Développer l'approche par compétences :
 - Formaliser au sein de chaque discipline des fiches d'objectifs (compétences travaillées durant la séquence)
 - Expérimenter l'évaluation par compétences en classe de 6^{ème}
 - Utiliser l'évaluation des compétences pour permettre aux élèves de mieux repérer leur progression et valoriser leurs acquis
 - S'appuyer sur l'approche par compétences pour adapter l'aide aux élèves
- Développer les différentes formes de tutorat
- S'appuyer sur des diagnostics extérieurs (orthophonistes, WISC, ...) pour adapter les pratiques pédagogiques,
- Poursuivre les options de renforcement et d'ouverture (anglais +, défense, ...)
- Organiser le temps scolaire pour faciliter la réalisation des devoirs au sein du collège
- Développer la formalisation de parcours personnalisés à destination des élèves en décrochage ou risque de décrochage scolaire (PPRE, APTA, ...)
- Favoriser l'inclusion scolaire et développer les échanges enseignement général - enseignement adapté
- Accompagner une réflexion des parents d'élèves sur la construction des compétences au sein des programmes d'enseignement
- Réinterroger le fonctionnement des réunions parents-professeurs : organisation et contenu des échanges
- Développer les informations sur les acquis des élèves au travers des bulletins scolaires

● La réussite au DNB

- Développer devoirs communs et situations d'expression orale
- Organiser et proposer des modules de préparation à l'examen

● La préparation du projet d'orientation

- Développer la préparation et l'exploitation des stages en milieu professionnel,
- Développer la participation de professionnels aux actions du collège (oraux de présentation du stage, table ronde sur l'ambition, ...)
- Poursuivre et développer les situations valorisantes (participation à des concours, actions de solidarité, ...)
- Systématiser les temps d'immersion pour les élèves ayant un projet de poursuite dans la voie professionnelle
- Formaliser un parcours orientation, à partir de la 5^{ème}
- Développer les liens inter-degrés : organiser des projets communs école-collège et collège-lycée
- Développer une démarche de mutualisation et de réseau inter-établissements au sein de la segpa

● Enseignement de la culture kanak

- Intégrer l'enseignement de la culture kanak dans les projets disciplinaires et transversaux (formalisation de cet enseignement dans le projet des sorties/voyages et dans le projet d'éducation artistique et culturelle)
- Proposer un enseignement de LV2

Axe 2 : Le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves

- Développer l'utilisation des tablettes numériques comme outil pédagogique pour l'enseignement
- Organiser des temps de formation à l'utilisation des ressources numériques
- Constituer un groupe de personnes ressources pour les usages pédagogiques du numérique
- Utiliser les outils numériques pour adapter les supports à destination des élèves *dys*
- Fiabiliser l'accès aux ressources
- Organiser des temps de présentation des ressources consultables, à destination des parents d'élèves

Axe 3 : L'ouverture culturelle

- Formaliser un parcours d'éducation artistique et culturelle, identifier une personne ressource
- Développer les activités d'expression (théâtre, court métrage, ...)
- Participer aux actions d'ouverture en prenant appui sur le programme culturel de la ville
- Organiser un évènement annuel permettant de mettre en valeur et partager les actions menées durant l'année
- Élaborer un programme des sorties et voyages permettant à tout élève du collège de bénéficier d'actions

d'ouverture

- Poursuivre les activités de la section sportive Va'a, discipline à dimension Océanienne
- Prendre appui sur l'environnement du collège pour sensibiliser les élèves au développement durable (démarche d'éco-labellisation, projet mangrove, ...)
- Poursuivre la mise en œuvre de classes à PAC et d'ateliers de pratique artistique, culturelle, scientifique
- Poursuivre les activités de la chorale

Axe 4 : L'ouverture internationale

- Poursuivre la démarche de jumelage inter-établissements
- Poursuivre la participation à des échanges internationaux
- Poursuivre et développer les échanges prenant appui sur les outils numériques
- Développer au sein du CDI un espace de documentation sur l'actualité Océanienne

Axe 5 : L'action éducative au bénéfice des élèves

• Promotion du vivre ensemble

- Partager les règles de l'établissement et les faire collectivement respecter
- Poursuivre la mise en œuvre d'une tenue réglementaire
- Créer et dynamiser le Conseil de Vie Collégienne
- Former et responsabiliser des élèves volontaires dans des actions d'ambassadeurs et/ou de médiation
- Participer aux concours, manifestations (ex : Danse ma Ville, Fête de la Science, Concours Australien des Maths, ANZAC Day, White Ribbon DAY, clean up the world, Festival des Arts, expositions labellisées Mission du centenaire)
- Poursuivre et développer les activités de l'association sportive et en particulier de sensibilisation au handicap et à la différence
- Développer des actions de solidarité
- Constituer un groupe inter catégoriel (agents, personnels du pôle éducation, de santé, personnels enseignant et de direction), force de propositions pour lutter contre les incivilités
- Former les élèves au PSC1
- Mettre en œuvre des mesures de responsabilisation des élèves responsables de transgressions, en partenariat avec une structure éducative environnante
- Favoriser l'accès au CDI de tous

• La qualité de vie

- Mettre en œuvre un programme d'amélioration des conditions d'hygiène et d'embellissement du collège
- Aménager l'espace de vie des élèves et notamment la cour de récréation
- Poursuivre les activités menées durant la pause méridienne
- Réinterroger l'organisation du temps scolaire et de la pause méridienne
- Lutter contre le bruit et rechercher, avec la Province, des solutions afin d'améliorer l'acoustique de la cour de récréation

• Lutte contre les conduites addictives

- Poursuivre les actions du CESC
 - Développer, en mobilisant les personnes ressources au sein du collège, les espaces d'échange, de parole, de débat à thème
 - Mener chaque année, dès l'arrivée en 6^{ème}, des actions de sensibilisation et de lutte contre le harcèlement et la violence

• Continuité éducative

- Prendre appui sur les structures d'écoute et d'accompagnement des élèves et des familles
- Poursuivre et développer les entretiens individuels des familles dans une organisation non culpabilisante
- Organiser, en lien avec les structures de proximité, des temps d'échanges entre parents sur des problématiques concernant l'éducation
- Faciliter l'accès aux outils numériques
- Renseigner quotidiennement : cahier de texte, agenda du collège, résultats scolaires, modifications d'emplois du temps, ...